

BASSIN VERSANT DE L'OUVÈZE

Etude paysagère globale à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze dans le cadre du contrat de rivière Ouvèze et ses affluents

Diagnostic paysager du bassin versant qui, à partir d'analyses détaillées de terrain, donne des bases concrètes pour justifier et argumenter un projet collectif de gestion volontaire des paysages liés aux rivières du bassin versant :

- Une approche à l'échelle du bassin versant afin de recenser l'ensemble de ses caractéristiques paysagères. Un découpage en unités permet de mieux cerner les paysages des vallées et les évolutions qui les menacent.
- Une approche en terme de séquences paysagères qui retrace les paysages et les ambiances perçues depuis l'intérieur des rivières, l'Ouvèze et le Mézayon.
- Une approche de la demande sociale, avec une enquête des différents acteurs du paysage, afin de relever leur perception du territoire, leurs actions sur celui-ci mais aussi leurs attentes en matière de paysage, de cadre de vie, de développement touristique...

Définition des enjeux paysagers et de scénarios d'évolution pour le bassin versant dans le cadre d'ateliers d'échange et de débat.

Propositions et plan d'action pour la vallée de l'Ouvèze qui se déclinent en quatre grandes parties :

- Un centre d'interprétation pour la allée de l'Ouvèze
- La mise en scène des rivières dans leur paysage de proximité
- La valorisation du patrimoine des rivières
- L'innovation au service des rivières

Ces propositions concrètes concernent, tant l'échelle du bassin versant, que celles de la commune et de points structurant du paysage (soit un secteur particulièrement important pour la qualité des paysages).

Cette étude globale a conduit à l'élaboration d'une charte paysagère, document contractuel entre les communes du bassin versant, qui synthétise l'ensemble de l'étude.

CHARTE PAYSAGÈRE DU BASSIN VERSANT DE L'OUVÈZE



SYNDICAT OUVÈZE VIVE

Mars 2006



Bernard Fischesser
Expert sénior



